

|                                     |
|-------------------------------------|
| RCS : SAINTES<br>Code greffe : 1708 |
|-------------------------------------|

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

|                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéro de gestion : 2021 D 00694<br>Numéro SIREN : 402 772 461<br>Nom ou dénomination : 3F |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2023 sous le numéro de dépôt 4579



**Blue Audit**  
Commissaire aux Comptes

Audit Légal & Certification  
Commissariat aux Apports  
Commissariat à la Transformation  
Commissariat à la Fusion



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

**De la SCI 3F**  
**En**  
**SAS 3F**

**RCS SAINTES – 402 772 461**

*05 décembre 2023*



BLUE AUDIT - Quai Georges Simenon, 2 Promenoir du Drakkar - 17000 La Rochelle – SARL au capital de 8 000 euros – RCS de LA ROCHELLE n°837 791 425 - Membre de la Compagnie de la Région Ouest-Atlantique - Téléphone : 05 46 300 333 - Email : [contact@blue-audit.com](mailto:contact@blue-audit.com)

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SCI 3F EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé,

En notre qualité de Commissaire à la Transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- ❶ à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- ❷ à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, **nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.**

A La Rochelle, le 05 décembre 2023



**Blue Audit**  
Quai Georges Simenon  
17000 La Rochelle  
Siret 837 791 425 00015  
Tél : 05 46 300 333

**Arnaud Fougère | Associé**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale Ouest-Atlantique